



Directeur de la Publication : Ronan Kerdraon – **Rédacteur** : Frédéric Le Moulec
Membre du Comité de rédaction : Carine Desgué

INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES

ADIL des Côtes d'Armor

Permanences 2^{ème} semestre 2024

Vous trouverez en **annexe 1**, le **planning des permanences de l'ADIL pour le deuxième semestre 2024**.

Attention : changement d'adresse pour les permanences de Guingamp et Binic-Etables-Sur-Mer.

Pour rappel, elles ne sont pas maintenues pendant les vacances scolaires.

L'ensemble des permanences s'effectue sur rendez-vous exclusivement. La prise de rendez-vous est possible soit par téléphone au 02.96.61.50.46 (de 9h à 12h30 du lundi au vendredi), soit directement via notre site internet www.adil22.org

Vous pouvez retrouver l'ensemble des lieux et dates des permanences sur notre site internet : <https://www.adil22.org/ladil-des-cotes-darmor/nous-trouver-nous-contacter/permanences/>

Nous vous remercions de bien vouloir afficher et/ou faire circuler cette note comme à votre habitude.

Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor

Choucas des tours

Vous trouverez en **annexe 2**, le **courrier du Président de la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor relatif à la problématique des Choucas des tours**.

SFiL (Société de Financement Local)

Banque publique de développement - Présentation

Vous trouverez en **annexe 3**, l'article de présentation de la SFiL.

INFORMATIONS RÉGIONALES

Mégalis Bretagne / GéoBretagne / OPLB / ANCT

Webinaire « Adresse »

Mégalis Bretagne, GéoBretagne, l'Office public de la langue bretonne (OPLB) et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) co-organisent un webinaire « Adresse » le **17 septembre** prochain à partir de 10h.

L'enjeu sur l'adresse – *au-delà de l'obligation réglementaire effective depuis le 1^{er} juin dernier sur la création d'une base adresse locale* – est très important pour de **multiples usages** : secours des personnes, fibre optique, livraison de colis, DGFIP, GPS, etc.

Dans ce 3^{ème} webinaire du genre, nous mettrons l'accent sur le souhaite de **préserver la toponymie et le bilinguisme**.

Pour **découvrir le programme détaillé et s'inscrire**, c'est ici :

<https://services.megalis.bretagne.bzh/evenement/webinaire-adresse-2-temoignage-de-communes/>

ADEME Bretagne

Réseau Élus pour Agir

Replay du webinaire « Rafrâichir ma ville et mon village »

Vous trouverez en **annexes 4 et 5**, la présentation du Réseau Élus pour Agir ainsi que la plaquette d'information.

Le replay du webinaire consacré à la végétalisation des centre-bourgs « Rafrâichir ma ville et mon village » est disponible via le lien suivant :

<https://www.dailymotion.com/video/k6fWeSL42DqyROASCCa>

Ordre des Géomètres-Experts - Région Bretagne

Dans le cadre des actes des collectivités, qu'ils soient notariés ou rédigés par la collectivité elle-même, l'Ordre des Géomètres Experts – Bretagne – informe que si ces actes sont suivis de transferts de propriété, la division foncière doit être exclusivement effectuée par un Géomètre-Expert inscrit au tableau de l'Ordre.

Vous trouverez en **annexe 6**, le courrier adressé au Président de la Chambre des Notaires des Côtes d'Armor par le Président de l'Ordre des Géomètres-Experts de la Région Bretagne.

Dispositif PASS SPORT BRETAGNE

Pour la quatrième année consécutive, le dispositif Pass Sport <https://www.pass.sports.gouv.fr/> est reconduit pour la saison 2024-2025. Son objectif est d'aider les jeunes de 6 à 30 ans sous conditions à s'inscrire dans un club, une association sportive ou une salle de sport. Cette opération vise à favoriser la pratique sportive des jeunes.

Le Pass Sport est une aide à la pratique sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive. Il permet d'offrir aux enfants et aux jeunes les plus éloignés de la pratique sportive, en raison d'un handicap ou pour des raisons financières, un accès facilité à une pratique sportive pérenne dans le temps en bénéficiant d'un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer. Il concerne :

- les enfants de 6 à 17 ans dont les familles perçoivent l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- les enfants de 6 à 19 ans dont les familles perçoivent l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- les enfants de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH).
- Il s'adresse également aux étudiants, jusqu'à 28 ans révolus, qui bénéficient, au plus tard le 15 octobre 2024, d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur ou d'une aide annuelle accordée par les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) ou, d'aide annuelle sous conditions de ressources dans le cadre des formations sanitaires et sociales.

En 2023 la région Bretagne a été la première Région française en taux de pénétration du dispositif et plus de 3900 associations sportives ont contribué à la réussite de ce dispositif. Vous trouverez en **annexe 7**, **une copie de la présentation du Copil technique Pass Sport** qui s'est tenu le **13 février** à la DRAJES Bretagne. Vous y trouverez notamment un bilan détaillé et les résultats d'une enquête menée auprès des structures partenaires.

Vous trouverez en **annexe 8**, le **compte-rendu du Copil technique Pass Sport** du **4 juillet** dernier.

Cette belle réussite mérite d'être amplifiée en 2024. Je vous engage donc à relayer l'information sur ce dispositif. Vous trouverez les Kits de communication sur le Pass Sport à l'adresse suivante :

<https://www.pass.sports.gouv.fr/v2/pro/ressources>

Ainsi que tous les renseignements utiles en suivant ce lien : <https://www.pass.sports.gouv.fr/>

INFORMATIONS NATIONALES

AMF Nationale

106^{ème} Congrès des Maires et Présidents de Communauté de France

Retrouvez un article de présentation sur <https://www.mairesdefrance.com/dossier/congres-amf-commune-heureusement-article-2851-0> et le programme <https://www.amf.asso.fr/page-pre-programme-du-congres/42283>

Communiqués de presse

Dégradation des finances publiques : les technocrates n'ont toujours rien compris

Le communiqué de presse de l'AMF Nationale est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.amf.asso.fr/documents-degradation-finances-publiques-les-technocrates-nont-toujours-rien-compris/42291>

Enquête nationale AMF sur la mise en œuvre de l'objectif ZAN

Les élus demandent l'arrêt des obligations inapplicables, un changement de méthode et plus de cohérence pour atteindre l'objectif

Le communiqué de presse de l'AMF Nationale est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.amf.asso.fr/documents-enquete-nationale-amf-sur-la-mise-en-uvre-objectif-zanles-elus-demandent-larret-obligations-inapplicables-un-changement-methode-plus-coherence-pour-at/42292>